

LA DÉCOUVERTE DU TRÉSOR DE KÉRIEN

C'est au printemps 2007, que des chasseurs ont déclaré auprès du Service régional de l'archéologie de Bretagne la découverte de 199 monnaies d'argent et 18 fragments de monnaies, trouvées fortuitement lors de travaux de terrassement pour débusquer un blaireau, près du hameau de la Villeneuve, sur la commune de Kérien. Quatre monnaies, transmises aux archéologues, ont fait l'objet d'une identification. Il s'agit de deniers frappés en Bretagne, attribuables à Constance [1186-1202], Arthur [1202], ou Guy de Thouars et Philippe Auguste [1202-1206 et 1207-1213].

Les circonstances de la découverte et le témoignage des chasseurs permettent de préciser qu'aucun contenant n'a été observé lors du terrassement, les monnaies ayant été récoltées dans les déblais des travaux. L'excavation a été rebouchée avec ces mêmes sédiments et il était donc vraisemblable qu'un nombre important de monnaies ait été rejeté en remblai dans la tranchée.

Le sondage archéologique :

Avec l'accord du propriétaire du terrain, un sondage a été pratiqué en octobre 2008 à l'emplacement de la découverte, afin de préciser le contexte de l'enfouissement et de compléter le lot de monnaies en vue de l'étude de l'ensemble. Un terrassement a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de curage, afin de déterminer l'emprise des terrassements des chasseurs. Les terres arables ont été stockées à proximité et ont fait l'objet d'un examen au détecteur de métaux. Immédiatement sous la terre arable, le sol est apparu très perturbé par l'ancien terrier et les terrassements récents. Aucun vestige de construction n'a été mis au jour. La fouille manuelle des remblais de ces creusements et l'utilisation systématique du détecteur de métaux ont permis d'exhumer 347 nouvelles monnaies et 35 fragments. L'examen rapide de celles-ci permet de les attribuer aux mêmes types que ceux identifiés en mai 2007.

A l'issue de l'opération, le sondage a été rebouché.

Conclusion :

A l'issue du sondage, la totalité du dépôt a pu être récupérée. Au total, 546 monnaies et 35 fragments ont été recueillis. Aucun élément ne renseigne sur le contexte de l'enfouissement de ce dépôt. Celui-ci semble donc avoir été réalisé hors de tout espace habité. Par ailleurs, l'absence de tessons de céramique dans les remblais livrant les monnaies exclut un dépôt dans un vase. L'observation de fibres de textiles conservées par l'oxydation de certaines monnaies laisse penser que le trésor était contenu dans un linge.

Ce dépôt représentait lors de son enfouissement une somme très importante. A la fin du XII^e siècle, la monnaie reste peu fréquente et n'est généralement utilisée que pour les grosses transactions. On ignore bien évidemment tout de l'auteur de cette cache et des raisons qui ont pu l'amener à enfouir un tel trésor. En revanche, la datation des quelques monnaies identifiées correspond à une période très troublée de l'histoire de la Bretagne qui est alors au cœur de

luttres de pouvoir entre les royaumes de France et d'Angleterre.

L'étude numismatique devra apporter les éléments quant à la datation exacte et la durée de constitution du trésor. Elle devra être précédée d'un nettoyage de l'ensemble des monnaies et d'une estimation de la valeur du dépôt par un expert agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication. L'étude sera confiée à un numismate spécialisé dans la période médiévale. A ce jour, l'ensemble de ces différents intervenants reste à désigner. A l'issue de l'étude, le lot sera rendu à ses propriétaires. Une proposition de rachat par l'État ou une collectivité locale pourra être envisagée, sur la base du prix de l'expertise.

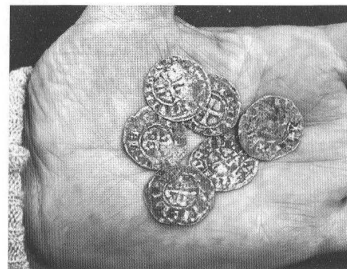
Découverte d'un trésor : que dit la loi ?

Les découvertes accidentelles ou fortuites de vestiges archéologiques ou de trésors lors de travaux ou de terrassements sont relativement fréquentes. L'idée la plus répandue veut que ces découvertes appartiennent à l'État. Les découvreurs préfèrent alors le plus souvent garder le silence, de

peur de se voir déposséder de leurs trouvailles.

Dans les faits, la législation prévoit que les objets découverts fortuitement lors de travaux appartiennent à parts égales entre le découvreur (appelé inventeur) et le propriétaire du terrain. Une déclaration de découverte doit être faite auprès de la mairie qui la transmettra sans délais au préfet (Service régional de l'archéologie). Les objets peuvent être empruntés pour expertise et étude, pour une durée maximum de cinq ans. L'État peut proposer le rachat des objets sur la base de la valeur estimée par l'expertise, à parts égales entre l'inventeur et le propriétaire du terrain.

Par ailleurs, la loi précise également que la recherche de trésors ou de vestiges archéologiques est soumise à autorisation par l'État.



Quelques monnaies du dépôt de Kérien. Il s'agit de deniers d'argent frappés entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle. Leur diamètre avoisine 2 cm pour un poids inférieur à 1 g. Ils portent sur chaque face une croix éventuellement dans un polylobe, entouré d'une légende en latin mentionnant le titre de l'émetteur. Malheureusement, le plus souvent, le nom de l'émetteur n'est pas mentionné, sauf pour Philippe Auguste, roi de France (philipus rex).

La présence de monnaies royales Françaises traduit peut-être la reprise en main du duché autour de 1200 par le capétien, après une longue période de domination des Plantagenêt (maîtres de l'Anjou, de la Normandie et de l'Angleterre)

Laurent BEUCHET
(archéologue à la DRAC)



Pierre Yves Morvan X
 0 13/02/1804 27/07/1825 Mairie le Gall
 Loguivy les Lannion à + 05/06/1882 Loguivy les Lannion + 16/01/1884 Bulat Pestivien

Louise Uthel
 0 16/03/1808
 Guingamp + 08/09/1858 Lannion

Julien Gouzeougn
 0 19/09/1805 07/06/1831 X 29/04/1808
 Duail à Bulat Pestivien + 16/01/1884 Bulat Pestivien

Marie Françoise PERROT
 Marie Anne DALMAR
 Cécile PINSON
 Louis MORVAN
 Auguste MORVAN
 Yves Marie MORVAN

Yves Marie Morvan
 0 22/11/1846 à Lannion + 26/06/1919 à Bulat Pestivien

Joanne Marie Philomène
 0 12/9/1872 04-25/2/1875 0 06/10/1877 + 21/11/1972

Auguste Marie Adèle
 0 28/02/1880 0 1881 + 30/12/1960

Louis Louis
 0 16/05/1883 + 28/11/1958

Alain Aimé
 0 01/09/1884 + 15/11/1949

Yves Eugène Marie Adèle
 0 01/09/1885 04-1885 0 30/05/1891 + 10/11/1948 + 04/06/1980

Marie Anne DALMAR
 0 18/01/1910 à Bulat Pestivien + 09/06/1888 + 10/07/1973

Marie Louise GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Marie Anne GAGNEUX
 0 12/06/1887 + 28/12/1958

Yves Marie MORVAN est venu avec l'entreprise Yves Bellec et frères, Guillaume Guilcher et fils, de Lannion pour bâtir la flèche de l'église de Bulat Pestivien. Les travaux débutèrent le 25 mai 1855 pour se terminer le 30 novembre de la même année. Puis il s'installa à Bulat Pestivien et fonda sa famille. On peut lire dans les documents de la Direction des Affaires Culturelles le nom du sculpteur du maître autel de l'église : Loïc Le Morvan ; c'est une erreur, il faut lire Yves Marie Morvan.

En gras et souligné ses descendants tailleurs de pierre.

Aimé s'installa en Ille-et-Vilaine ; il venait à Bulat Pestivien choisir ses blocs de granit pour faire ses monuments funéraires.

Yves et Francis : fils de Louis furent les derniers de la famille à exercer leur métier de tailleurs de pierre à Bulat Pestivien.

Auguste de Crec'heur en Bulat Pestivien a travaillé sur différents chantiers à Perros Guirec et a participé à l'édification du mémorial du cimetière américain à Omaha-Beach.

LES MORVAN, UNE LIGNÉE DE TAILLEURS DE PIERRE À BULAT PESTIVIEN

La tour de l'église Notre Dame de Bulat Pestivien fut foudroyée le 1er mars 1836, le 25 du même mois, une tempête eut raison du dôme qui la coiffait. Dès 1844 des travaux de réparation furent entrepris ainsi que sur la nef, le toit, les vitraux... Puis, pour clore ces travaux, il fallait remplacer le dôme et coller à l'ambiance de l'époque: montrer sa supériorité aux autres paroisses !

En mai 1861, est désigné dans la paroisse de Pestivien comme recteur⁽¹⁾, l'abbé François Daniel (né le 15 août 1814 au manoir du Quinquis, en Ploumilliau), où il exerça jusqu'en 1871. Ce prêtre était aussi un architecte zélé, archéologue et érudit... l'homme providentiel qu'il fallait pour la situation.

L'abbé Daniel proposa, à ses paroissiens, cette audacieuse

flèche que nous admirons encore aujourd'hui (66 mètres, la plus haute du département et troisième de Bretagne). Ses paroissiens acceptèrent avec enthousiasme, mais la municipalité d'alors refusa, par délibération, de contribuer aux dépenses de la construction. Le recteur ne baissa pas les bras, continua les négociations et parvint, avec son conseil de fabrique⁽²⁾, à une délibération en date du 27 septembre 1863. Cette délibération indiquait que le conseil de fabrique se charge, seul, des travaux; l'abbé Daniel apporta également sa propre caution. Ainsi, l'approbation préfectorale ne se fit plus attendre et l'avis favorable de l'évêque de Saint Brieuc et Tréguier, Monseigneur Auguste David est accordé. Une souscription fut ouverte dans la paroisse: 334 généreux donateurs offrirent 10 862 francs 70.

(1) En Bretagne, un recteur est le curé de la paroisse; il était parfois assisté de un ou deux vicaires.

(2) Organisme paroissial, créée en 1809, pour veiller à l'entretien et à la conservation des églises et à l'administration des aumônes.

Au mois de mars 1865, le conseil de fabrique décida, sous sa responsabilité, de confier l'exécution des travaux, conformément aux plans et devis, pour la somme de 17 000 francs, à l'entreprise Yves Bellec et frères, Guillaume Guilcher et fils, de Lannion.

Yves Marie Morvan, jeune compagnon « piqueur de pierres⁽³⁾ » (ou picoteur ou rompeur, expression peu à peu remplacée par celle de « tailleur de pierres ») est venu de Lannion avec cette entreprise Bellec-Guilcher pour la construction de cette flèche. Puis en 1867, il participa à la réalisation du superbe maître-autel et dix tableaux du chemin de croix qui ferment le chœur. Il s'installa définitivement à Bulat Pestivien comme tailleur de pierre et fabricant de monuments funéraires. Il convola en juste noce, le 10 janvier 1870 avec Marie René Gouzouguen (fille du maréchal-ferrant) avec qui il eut 10 enfants.

En 1876, le hameau qui entourait l'église Notre Dame de Bulat

devint le bourg de Bulat Pestivien au détriment de Pestivien. De nouvelles maisons furent bâties. Yves Marie Morvan, puis ses enfants installés à Bulat, vont contribuer à la construction de nouvelles maisons et de nouveaux édifices en particulier :

- construction de l'école catholique,
- maison des sœurs au carrefour sur la route de Callac,
- école publique des garçons (actuelle mairie)
- le monument aux morts inauguré vers 1924 en présence d'Yves Napoléon LE TROCQUER, Ingénieur, député puis sénateur de la circonscription entre 1919 et 1938, ministre des Travaux publics de 1920 à 1924.

Il termina son discours en breton et dit avec admiration « Zellet ouz ar monument Kaër Ze kizellet gant ar potred MORVAN » ce qui se traduit par « Regardez ce beau monument-là, ciselé par les gars MORVAN ».

-Croix de la fontaine du Coq⁽⁴⁾

La croix actuelle de la « fontaine du Coq » (1932) a été com-

(3) En breton : piker-mein

(4) A sa construction, elle était dénommée "fontaine St Pierre"; sur la croix d'origine apparaissaient les instruments de la passion du Christ (clous, marteaux, fouet...) et le coq du reniement de St Pierre (parole du Christ à St Pierre : "tu m'auras renié trois fois avant le champs du coq !). D'où l'appellation "fontaine du coq" par la population.

mandée par le marquis Oswen de Kerouartz, maire de Bulat, à Yves MORVAN de Crec'heur. Le marquis, présent à la mise en place, la trouva trop neuve. Pour le satisfaire, Yves MORVAN prit une touffe d'herbe et frotta la croix pour lui donner une patine « antique », et le donneur d'ordre fut satisfait !

Également, bien au-delà de Bulat Pestivien, Yves Morvan et ses quatre garçons participèrent à la construction du bassin du port de Paimpol.

Des quatre garçons, l'un d'eux Aimé partit en Ille et Vilaine et fut granitier pour monuments funéraires; choisissant son granit à Bulat, il le faisait transporter depuis la gare de Pont-Melvez.

Deux d'entre eux Auguste et Yves, habitaient au village de Créheur, et continuèrent l'entreprise. Au plus fort de la demande quarante charrettes ou camions de pierre de taille de granit attendaient dans le bourg.

Le quatrième, Louis (1883-1958) était sculpteur funéraire et

religieux. Il faisait souvent venir le matériau du Finistère: la pierre de Kersanton, roche à grain fin issue du village Kerzanton⁽⁵⁾ en Loperhet (Finistère) présentant une aptitude à la taille fine fréquemment utilisée car presque inaltérable.

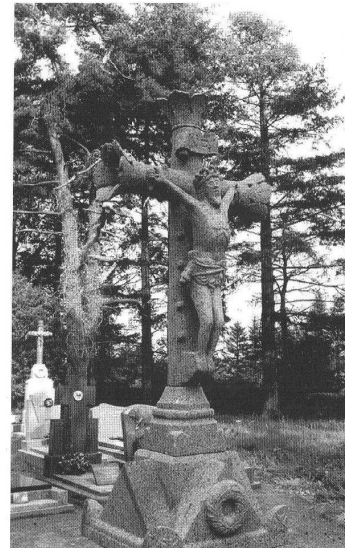
Dans les différents cimetières alentours: Bulat, Burthulet, Maël ou Kergrist Moëlou et Saint Nicodème par exemple on reconnaît encore un style propre à Louis Morvan.; des calvaires dont celui sur la route de Bulat à Callac monté et fini de 1931 à 1932 (photo 3) On peut également voir dans le cimetière de Bulat le monument funéraire de Louis Morvan sculpté par lui-même, la statue de l'enfant est dédiée à ses petits.

*« Ils s'en vont par deux, toujours par deux
Sans dire mot, l'air soucieux.
Au demeurant des bons garçons.
Pouvez-vous me dire leur nom ? »*

(5) N'est pas un granite, une roche volcanique contenant du mica et du feldspath. Roche tendre lors de l'extraction puis devient dur et inaltérable au contact de l'air; les enclos paroissiaux de Finistère sont construits en kersanton.



Tombe famille Morvan



**Burthulet,
croix par Louis Morvan**

« Les MORVAN » (écrit dans un journal sur les dires de Pierre Le Graët un ancien maire de Bulat Pestivien en 1944-1945). Il s'agissait d'Yves et de Francis: deux fils de Louis Morvan. En 1950 ils furent les derniers de la famille à travailler le granit.

La troisième et dernière génération des MORVAN tailleurs de pierres comprendra aussi:

-Auguste, né en 1921, fils de Yves Marie et Joséphine LE BRICON, qui travaille avec son père à Bulat.

Il est à l'origine du décor des centres des croix en sculptant des visages du Christ dans les chutes de plaque de marbre. Puis, après la guerre, pour le compte de la société coopérative Le Granit Rose à Ploumanac'h (150 ouvriers dont 70 tailleurs de pierres), il participe à la construction en 1956 d'une œuvre grandiose, le mémorial du cimetière américain d'Omaha-Beach dans le Calvados.

-Yves, né en 1932, fils de Yves Marie (en seconde noce) et Marie Francine PERROT, travaillera avec son père pendant deux ans de 14 à 16 ans, puis obtiendra l'autorisation de ses parents d'aller apprendre le métier d'ajusteur à Binic

Le métier de tailleur de pierre

Le territoire de Bulat Pestivien se situe, en grande partie, sur le massif granitique Quintin-Duault (de l'époque hercynienne: 290 à 310 millions d'années). C'est une commune essentiellement agricole; le relief est mouvementé, les sols peu profonds sont pauvres et ingrats. Les agriculteurs âpres au travail parviennent tant bien que mal à faire pousser les différentes récoltes et à faire croître leurs troupeaux.

Le relief tourmenté se traduit par de très nombreuses collines et vallées encaissées dans toutes les directions. Une omniprésence de boules granitiques⁽⁶⁾ de forte taille appelées également, tors (si plus de deux mètres de haut) ou béliions (si inférieur à deux mètres) ou blocs erratiques ou rochers volants. Tous ces affleurements sont les préminences du massif qui a été fortement altéré et qui est aujourd'hui globalement largement recouvert d'un épais manteau d'arène (sable). Ce sont en effet les noyaux de granites sains qui ont résisté à l'altération souterraine de la roche, c'est-à-dire à l'arénisation (transforma-

tion en sable). Ces affleurements granitiques sont parfois nombreux et empêchent toute forme d'exploitation agricole, ils deviennent le terrain de prédilection de bois et de landes notamment en haut des collines. Et ce sont ces blocs de granit qui vont servir de carrières aux tailleurs de pierre.

Les tailleurs de pierre n'avaient pas à payer la matière première, les agriculteurs considéraient qu'ils leur rendaient service, qu'ils « débarrassaient » le terrain en permettant d'augmenter la surface agricole toujours insuffisante à l'époque. Il était courant de trouver une dizaine de grosses boules de granit dans le même champ.

Il leur arrivait d'exploiter des carrières temporaires: trous aux bords des chemins, dans les chemins mêmes, dans les champs; ils comblaient ensuite ces cavités avec de la terre, des résidus ou de la pierraille...

Trois générations de la famille Morvan, tailleurs de pierre, ont vécu et travaillé à Bulat Pestivien entre 1870 et 1950, on peut s'imaginer dans quelle mesure ils ont transformé le paysage!

Toutes les boules ne se prêtaient pas à la taille, mais seulement

celles qui étaient faites de « pierre bleue » (« mein glaz » en breton) qu'ils recherchaient pour sa finesse et sa dureté. Tous les rochers avaient pourtant la même apparence, et, il fallait enlever au marteau pointu la gangue de granit altéré (appelée également le perré) qui les enveloppait pour savoir si c'était du bleu dont on faisait les monuments; ou du gris, plus altéré et plus difficile à tailler car fragile, à peine bon pour la pierre de taille des maisons. Certains rochers avaient une gangue de 2 ou 3 millimètres de vieux granit mais quelquefois elle pouvait atteindre plusieurs centimètres d'épaisseur.

L'éclatement des blocs

À l'origine, les rochers étaient fendus, dit-on, avec des coins de chêne, saule ou sapin secs qu'on arrosait ensuite d'eau pour les faire gonfler⁽⁷⁾ ! La méthode, couramment employée, pour débiter de gros éléments était obtenue par une succession de trous alignés, à intervalles assez réguliers et destinés à recevoir des coins en fer.

À la fin du 19^{ème} siècle apparaît le dynamitage. Tout l'art était de définir l'emplacement du trou puis au forage lui-même. Cette opération très délicate et très importante, car on pouvait perdre ou gagner plusieurs journées de



(7) Des expériences ont été tentées par des chercheurs du CNRS dans les années 1990, sur le site de Sélédin en Plussulien, mais sans grands résultats; le procédé est efficace mais sur des matériaux plus tendres ou du granit un peu altéré donc moins dur. Sur le bord de mer, on pouvait à marée basse utiliser cette méthode, et, à marée montante, les coins baignaient dans l'eau et ainsi gonflaient.
(8) Outil introduit en Bretagne à la fin du 19^{ème} siècle par des carriers de l'île de Chausey.

(6) En langage courant, on appelle ces roches du granite; les géologues les nomment granodiorite à gros feldspaths. Avec seulement un "t" pour les architectes et un "e" pour les géologues.

travail à quelques centimètres près. On disait qu'un rocher bien éclaté devait donner des blocs en forme de grain de sarrasin, c'est-à-dire triangulaire. L'endroit idéal était d'autant plus difficile à trouver que le rocher était irrégulier.

Il fallait ensuite forer un trou d'environ un mètre de profondeur; à la force des bras avec la chante perce⁽⁸⁾ (sorte de barre à mine aux pointes biseautées; une des pointes, plus effilée, est taillée en forme de « tête de vipère »).

Le tailleur de pierre, debout sur le rocher, frappait verticalement entre ses pieds utilisant le rebond pour reprendre de l'élan, faire tourner son outil d'un demi tour pour en faciliter la pénétration et frapper à nouveau la pierre.

C'est pourquoi, on l'appelait en breton: « danserez » la danseuse. Régulièrement il lui fallait s'arrêter pour enlever la poudre de granit qui s'accumulait au fond du trou, ce qu'il faisait au moyen d'une cuillère montée sur un long manche en bois.

Chaque tailleur de pierre avait sa propre « musique » avec un son et un rythme n'appartenant qu'à lui, que les paysans dans

leurs champs entendaient et reconnaissaient de loin.

Ils disaient: « *un tel... est entrain de percer la pierre!* ».

Les dynamitages avaient lieu le jeudi, jour de congé des enfants; leur travail consistait à prévenir les paysans alentours, dont les bêtes pouvaient être affolées par l'explosion.

La dynamite était bourrée sur les trois quarts de la profondeur du trou le long du cordon de mise à feu, puis, on bouchait le trou avec de la terre bien tassée (opération dénommée: bourrage) afin que l'onde de choc ne se propage pas aisément vers le haut, mais plutôt vers le bas. Ensuite, les tailleurs de pierre couvraient le haut du rocher avec des fagots afin que les éclats de roche ne s'éparpillent pas de trop.

Juchés sur les talus, les enfants criaient, du plus fort qu'ils pouvaient « Gare à la mine! Gare à la mine!»

Pendant que le tailleur de pierre allumait le cordon et courait se mettre à l'abri. Après l'explosion qui avait projeté à

plusieurs dizaines de mètres les fagots et parfois des éclats de pierre, tous se précipitaient pour voir le résultat.

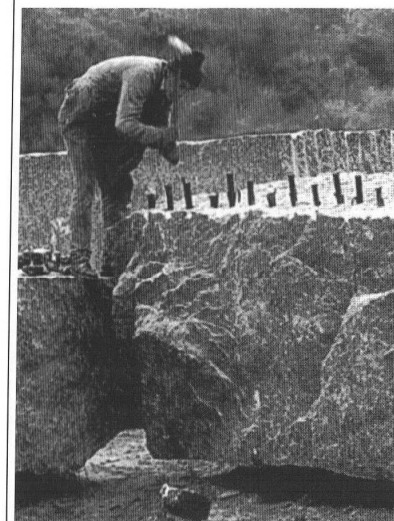
Ce n'est qu'à ce moment-là que le tailleur de pierre pouvait être totalement assuré de la qualité de son granit.

Dans ce travail épuisant, les tailleurs de pierre de Bulat Pestivien étaient parfois aidés par un fendeur itinérant que tout le monde appelait « Job ». Son habileté était si grande qu'il pariait souvent de planter sa chante perce entre ses deux doigts de pied, ce qui lui permettait de gagner quelques verres!!!

Il était nourri et logé et recevait la pièce avant de repartir par monts et par vaux, couchant souvent à la belle étoile.

Taille des blocs de granite

Le tailleur de pierre commence par creuser le long du tracé une série de trous distants l'un de l'autre de 10 à 15 centi-



mètres et de 4 à 7 centimètres de profondeur.

Puis il met dans ces trous des coins en fer bloqués par des serres⁽⁹⁾ ou éclisses, mais ne touchant pas le fond, afin de mettre la roche sous tension.

Ensuite, sur chaque coin, il donne, à tour de rôle, un coup de masse avec la même énergie, du premier au dernier puis du dernier au premier et ainsi de suite, jusqu'à ce que le bruit caractéristique de la pierre qui se fend se fasse entendre.

(9) Feuillards de métal qui empêcheront les coins de rebondir sous les coups de la masse.

Pour savoir comment évolue la fissure, il y fait couler de l'eau et observe par où elle sortira.

De plus, l'eau « ramollit » la pierre et réduit les projections d'éclats. Les coins ne sont pas tous enfoncés à la même profondeur, car la résistance de la pierre n'est pas la même partout. Les tailleurs de pierre travaillent deux par deux et frappent à tour de rôle la roche.

Évidemment qu'ils ne réalisaient pas tous ces travaux avec des outils au carbure de tungstène ni en acier suédois.

Afin de se faciliter la tâche, leurs outils étaient toujours bien acérés.

Il leur fallait forger ou retremper (traitement thermique) le tranchant de leurs outils ou les mener chez le maréchal-ferrant. Ils disposaient d'une petite forge qui leur permettait de porter le métal à la « couleur gorge de pigeon » grâce au charbon de bois.

La couleur du métal chaud indiquait la température (inférieure à 800°) était une chose dans la trempe mais le refroidissement en était une autre ; car la

dureté du métal résultait de la vitesse de refroidissement.

Certains privilégiaient ce refroidissement dans leurs urines, d'autres dans de l'huile ! Si le métal était trop mou, l'outil s'émoussait rapidement ; s'il était trop dur, il était cassant comme du verre ; donc il fallait trouver un juste milieu.

Commande de la tombe

C'était aux femmes des tailleurs de pierre que revenait la tâche de se rendre le plus vite possible dans la famille du défunt, sitôt la nouvelle du décès connue.

C'était bien souvent le premier arrivé qui emportait le marché. On ne faisait pas de devis, on ne discutait pas d'argent, on convenait simplement qu'un parent du défunt viendrait voir le tailleur de pierre pour discuter avec lui du modèle de tombe qu'il souhaitait.

Ce qui différençait les tombes entre elles, outre le style de chaque tailleur de pierre, c'était principalement leur coût qui indiquait l'importance de la famille ; Par exemple : ceux qui avaient de petits moyens ne

commandaient qu'une croix et un fronton ; alors que les plus aisés demandaient également la dalle avec ses bordures, et, quelquefois même faisaient graver les inscriptions sur une plaque de marbre. C'est de tout cela qu'on venait discuter avec le tailleur de pierre, ainsi que de l'inscription qu'on désirait voir figurer sur le fronton puis on scellait l'accord en trinquant autour d'un verre de cidre ou d'eau de vie.

Le client pouvait repasser dans un mois, la tombe était prête.

Les tailleurs de pierre devaient bien percevoir les formes et les volumes à donner. Ils commencent par interpréter la forme en réalisant une épure, dessin en vraie grandeur⁽¹⁰⁾ ; puis, il débite manuellement le bloc brut, le taille par dégrossissements successifs pour arriver à la forme voulue. La taille peut alors être polie avec précision et délicatesse.

La dernière semaine sera consacrée dans un premier temps au polissage du fronton et de la dalle, au moyen d'un sable

de silice frotté pendant de longues heures sur le granit avec une pierre plate.

Quand le fronton et la dalle sont parfaitement lisses, le tailleur de pierre peut appliquer une sorte de cire qui leur donnera un aspect brillant.

Il ne lui reste plus maintenant qu'à graver l'inscription, ce qui lui prend encore plusieurs jours. Il lui faut tout d'abord tracer sur le fronton des traits horizontaux et régulièrement espacés qui délimiteront la hauteur des lettres, et, l'espacement entre les lignes, avant de dessiner une à une les lettres d'inscription. La gravure est exécutée avec des burins fins, puis, tous les intérieurs des lettres sont soigneusement polis.

Enfin, il colore ses lettres soit à la feuille d'or soit à la peinture noire. Comme l'inscription est facturée à la lettre, elle sera d'autant plus longue que la famille est aisée : ainsi on fera graver en fonction de ses moyens « Priez pour lui » ou plus modestement « Ppl ».

10. Cet art a comme nom : la stéréotomie (science du dessin appliquée à la taille des pierres).

La mise en place de la tombe

A cette époque il n'y avait pas de caveaux à Bulat Pestivien, et, il fallait attendre que la terre qui recouvrait le cercueil se tasse, avant de poser les lourdes tombes de granit. Le mois nécessaire à la réaliser correspondait ainsi au temps que mettait la terre à se tasser.

C'était généralement le fils ou le frère du défunt ou défunte qui venait chercher la tombe avec une charrette. Les différentes parties étaient chargées avec précaution, et, un soin particulier était apporté à la croix qui pouvait se briser à la moindre fausse manœuvre. Puis on se mettait lentement en route, au rythme du cheval et des cahots de la route.

Il pouvait y avoir jusqu'à une demi-journée de route pour se rendre à destination. Les commandes pouvaient venir de communes distantes d'une vingtaine de kilomètres.

Une fois au cimetière, le tailleur de pierre installait la tombe. Il solidarisait la croix et le fronton au moyen d'une tige de fer, posait les bordures. Puis

il se retrouvait autour d'une bouteille avec son client à l'auberge du bourg; se faisait payer puis s'en retournait à Bulat Pestivien.

Édification des maisons

Les tailleurs de pierre passaient l'essentiel de leur temps auprès des blocs de granit, uniquement occupés à tailler les pierres aux dimensions indiquées par le maçon. Le transport de ces pierres était à la charge de la personne qui faisait construire.

Si le propriétaire disposait de boules de granit de bonne qualité à proximité, il les mettait à leur disposition; « *donnes nous de la belle pierre, de la pierre bleue!* » disait-il au tailleur de pierre.

En effet les tailleurs de pierre n'achetaient pas ni ne louaient les endroits où ils travaillaient; la majorité des propriétaires devaient cependant être remerciés d'une manière ou d'une autre: ils pouvaient récupérer les chutes de taille qui étaient réutilisés comme moëllons.

Conclusion :

Calvaires, statues, églises, chapelles, châteaux, manoirs, maisons... de granite, autant de silhouettes minérales qui jalonnent les routes bretonnes. C'est donc avant tout sur la pierre de granite que s'inscrivent la mémoire et l'histoire de la Bretagne.

La lignée des Morvan, tailleurs de pierre à Bulat Pestivien, a contribué à écrire ces mémoires dans les pages de l'histoire locale.

Ces hommes à la main sûre et faisant preuve de patience, avec l'amour du métier et de la belle ouvrage, ils ont, longtemps, excellé dans leur art.

Le granit breton en danger

La Bretagne est aux prises avec l'une des plus grandes incohérences sociales et écologiques du XXI^e siècle. On importe de plus en plus de granit au pays des dolmens et des menhirs. Venant de Chine et d'Inde..., c'est par millions de tonnes que le granit arrive dans les ports de Bretagne.

Dans le même temps, des carrières de granit cessent leur exploitation et les travailleurs de la pierre sont licenciés, contraints au chômage...

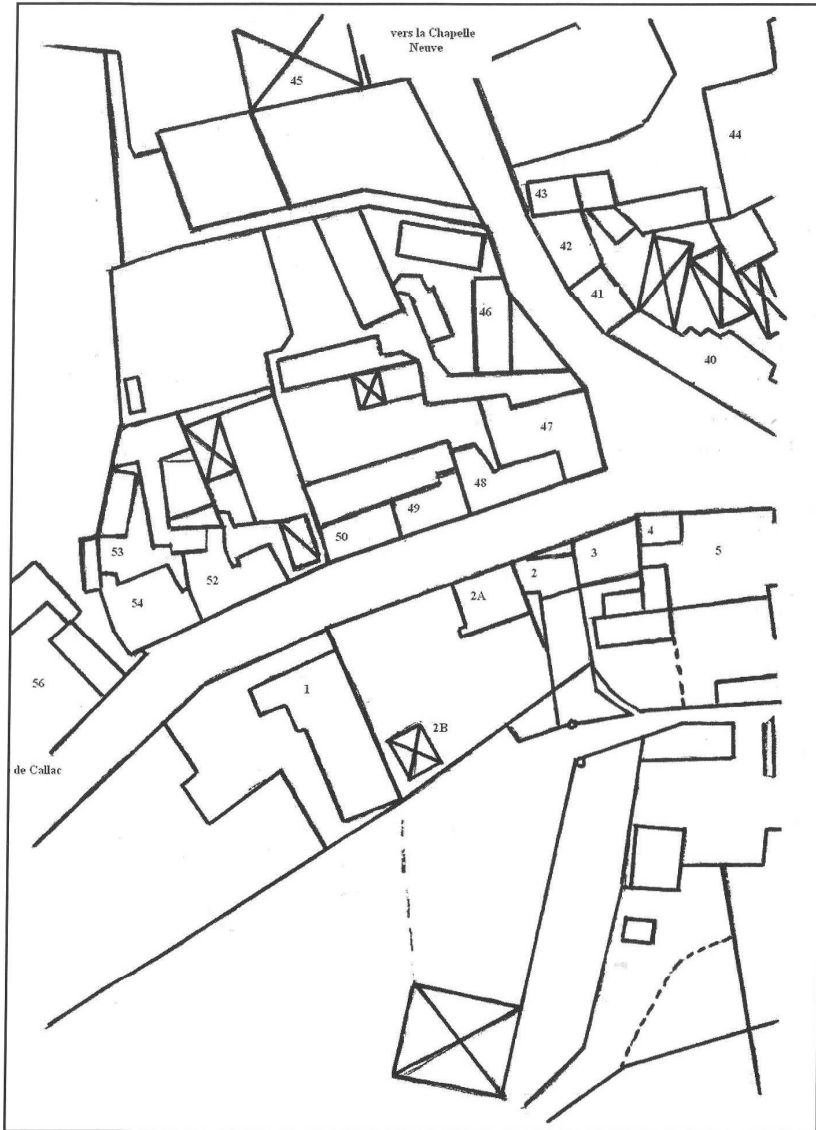
Sûrement un dégât collatéral de la mondialisation !!!

Il nous reste quelques carrières en Ille et Vilaine (Louvigné du Désert, Brice en Coglès...) Côtes d'Armor (Lanhélin, Languédias, La Clarté en Ploumanac'h...) Finistère (Brennilis, Huelgoat, Plouescat...) Morbihan (Elven...)

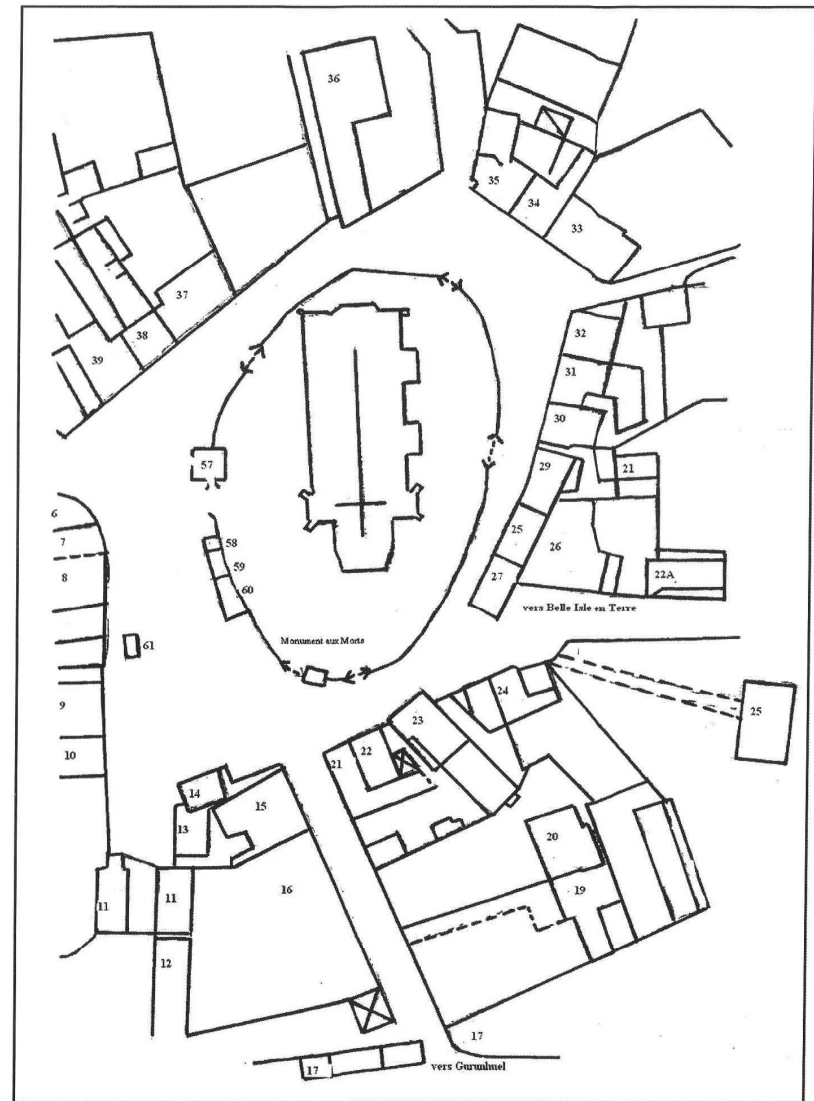
Jean Paul ROLLAND

Tous mes remerciements pour leur collaboration et de leur bienveillance d'avoir bien voulu publier ce travail à :

- Madame Martine Renouard
- Madame Danièle Morvan-Deligny; Filles et Petites filles de cette lignée de tailleurs de pierre. de Bulat-Pestivien.



Plougonver, centre.



Plougonver, centre du bourg.

activités et résidents dans les années 1930-1940 au BOURG DE PLOUGONVER

- | | |
|---|---|
| 1 - Restaurant Le Goas | 20 - Maison Colonel Le Cam |
| 2 A - Charcuterie café Crichen | 20 - Boucherie Le Morellec |
| 2B - Abattoir | 21B - Abattoir |
| 3 - Maison Le Meur | 22 - Café Transports (car) Le Lay |
| 4 - Maison Jouannet (facteur) | 22B - Garage |
| 5 - Epicerie café Derrien | 23 - Photographe Lucien Lopès |
| 6 - Epicerie Fruits et légumes
Maï Zer Noz | 24 - Crêperie Suzannah |
| 7 - Mercerie Anna Menez | 25 - Presbytère |
| 8 - Elevage poulets Rousval | 26 - Couturière Boizard |
| 9 - Epicerie Fruits et Légumes,
débit de boissons,
couvreur Tinevez | 27 - Epicerie café Couillec |
| 10 - Fabrique de cierges Le Bris | 28 - Modiste Connan |
| 11 - Forge Couillec | 29 - Chaussures cordonnerie
Lancien |
| 12 - Ferme Bléjan | 30 - Horloger Bédan |
| 13 - Salon de coiffure
Sidonie Le Foll | 31 - Maison particulière |
| 14 - Maison Dudoret | 32 - Maison particulière |
| 15 - Tailleur hommes café tabac
Dudoret | 33 - Ferme Le Corre |
| 16 - Ferme Le Dû | 34 - Bourellerie,
débit de boissons Corson |
| 17 - Sabotier Jean Le Moy | 35 - Maison particulière
Elise Coriot |
| 18 - Tissus couturière
Caroline Le Naour | 36 - Notaire Chubillau |
| 19 - Maison Le Normand | 37 - L'Economique Bachelet |
| | 38 - Tailleur hommes Etienne |

- 39 - Café épicerie allée de boules
Marguerite Etienne
- 40 - Matériaux de construction
Coantiec
- 41 - Boucherie Le Morellec
- 42 - Coiffeur Milbeau
- 43 - Repasseuse de coiffes
Poulichot
- 44 - Ferme Leizour
- 45 - Scierie Coantiec
- 46 - Bourellerie café Bléjan
- 47 - Epicerie café tabac Le Cam
- 48 - Boulangerie Ménou
- 49 - Maison particulière Lancien
- 50 - Maison particulière Euzen
- 51 - Forge Mansec
- 52 - Distillerie débit de boissons
quincaillerie Flouriot
Anna Morellec
- 53 - Vétérinaire R. Daniel
- 54 - Epicerie café tissus Moysan
- 55 - Mairie
- 56 - Ecole de garçons
- 57 - Maison particulière Le Bail
- 58 - Cycles Jean Lopès
- 59 - Tricoteuse Bléjan
- 60 - Maison particulière Le Corre
- 61 - Bascule publique

Remarque : au-delà des limites de ce plan, il y avait aussi :

- le bureau des PTT (La Poste), l'école publique des filles, l'école privée du Sacré Cœur (Le premier au-delà du presbytère, les 2 écoles à Kergoguen)
- un menuisier Yves Lozach,
- des marchands de porcs Garnier et Le Gac
- un réparateur de vélos Lopez
- une tricoteuse Le May
- une ferme Riou
- un cidrier Connan

*Micheline LE LAY et
Annik COANTIEC BELTOISE
mars 2006*

Comme s'il était encore nécessaire d'affirmer que le monde rural se désertifie !!!

Cet exemple de Plougonver est criant.

Maintenant la disparition des commerces de proximité s'est accélérée au cours de la décennie 1990; notre territoire se fractionne, des zones s'isolent et se marginalisent à l'écart de la dynamique économique et

sociale. C'est un échec en matière d'aménagement de notre territoire...

Avec 32 habitants au Km² le Centre Bretagne se caractérise par une tendance à la dispersion des activités comme de l'habitat.

Si tout meurt, rien n'est forcé de disparaître. Cela dépend de nous.

Quels sont donc aujourd'hui les « ingrédients » qui permettraient de redynamiser nos bourgs ? « Paris » juge que tel ou tel service n'est plus rentable ; ainsi le monde rural devient encore de moins en moins attrayant.

Malheureusement beaucoup de nos concitoyens ont succombé à cette vision urbaine où l'on trouve tout et peut tout ; et, cette confusion entre la taille et la qualité de la vie (une ville fortement peuplée ferait systématiquement le bonheur des citoyens !).

Alors que des théoriciens anglo-saxons et scandinaves vantent une autre organisation

des territoires, très proche de celle du Centre Bretagne.

Ainsi, ce Centre Bretagne n'est peut être pas en retard mais sûrement en avance. Est-ce pour cela que nos amis anglais achètent dans ce Centre Bretagne que nous, les autochtones, délaissions ?

Jusqu'où irons nous ?

« Les villes devraient être bâties à la campagne : l'air y est tellement plus pur ! ».

Cette phrase, vieille de 150 ans, du dramaturge et caricaturiste français Henry Bonnaventure Monnier (1799-1877) fut reprise par le journaliste, écrivain et humoriste Alphonse Allais (1854-1905) est toujours d'actualité !

Ca n'est pas aussi simple que cela.

Vaste sujet, s'il en est !!!!!

Jean Paul ROLLAND

une famille de l'armagnac à Botmel de la fargue



**D'argent aux chevrons
de gueules accompagné de trois
pommes de pin versées 2 et 1**

Tout a commencé par la découverte au hasard d'une visite dans l'église de Bulat-Pestivien de la pierre tombale de Françoise De La Fargue une lointaine ancêtre dans mon arbre généalogique.

Cette pierre tombale est située devant la porte d'accès menant au clocher, sur celle-ci on peut lire :

« Ci gît le corps de Françoise de La Fargue d.c.d en 1793 »

Elle fut mise à cet endroit pour constituer le pavement de l'église et ne doit très certainement sa présence dans l'église que de par la qualité de son granit.

Je me suis donc intéressé plus en profondeur sur cette famille de boisiers (scieurs de long ; personnes débitant les troncs d'arbre en planches) originaire du Gers,

qui sera très impliquée dans la vie de la région de Callac.

Voici donc une petite notice généalogique sur cette famille et leurs alliances :

I. Jean De La Fargue Du Barry est venu de Saint-Puy, près de Fleurance, comté de Gaure (département du Gers). Il arrive en Bretagne vers 1660 et habite le lieu-dit Marrous en Botmel vers 1670

Armes : D'argent aux chevrons de gueules accompagné de trois pommes de pin versées 2 et 1 (qui sont également les armes des Lafargue De Barbeste)

II. Pierre De La Fargue décédé avant 1700 épouse Jeanne Le Poupon décédée au village de Marrous en Botmel le 18 décembre 1672

III. Jean de La Fargue né vers 1672 et décédé à Botmel le 6 juin 1754 épouse :

en première noce à Botmel le 15 février 1694 Jeanne Huitorel

née vers 1667 et décédée à Locmenal en Plusquellec le 21 mars 1700

en seconde noce à Botmel le 7 septembre 1700 Julienne Herp fille de Julien et Fleury Nogray Vendeurs de bois en gros à Calanhel que l'on retrouve dans un document daté du 6 avril 1697 où Messire Jean Du Parc vend une partie des bois de Kergadou à Fleurie Nogray et ses deux frères originaire des bois de Trevalot en Scaër



Signature de Jean De Lafargue.

Attardons-nous sur Jean De La Fargue, celui-ci est cité dans les registres comme Sieur et maître marchand de bois dans la forêt de Duault et Kergadou en Calanhel. Il affermera (louera) la métairie noble du Crenhir en Calanhel appartenant au marquis du Cleuz Du Gage de 1719 à 1728 pour la

somme de 90 livres par an. Le 24 mars 1751 il loue la terre de Prat Rozan Coat et plusieurs autres parcelles en la juridiction de Kergadou.

Il engagera et gagnera un procès de 1724 à 1725 contre la famille Le Bourhis accusée de lui avoir vendu les mêmes terres qu'à Henry le Naour. Ils seront condamnés à rembourser la somme versée par le sieur De La Fargue.

Il sera condamné le 27 juillet 1730 à payer le congément ⁽¹⁾ pour les terres du bois de Callac appartenant à René François Le Guyader Sieur de Kerroux. Il obtiendra tout de même une réduction de 159 livres et 6 sols sur les 482 livres et 10 sols à payer. Lors du procès il sera défendu par son gendre Maître Jean Vauchel.

Treize enfants naîtront de son second mariage mais seulement 4 arriveront à l'âge adulte dont :

1^{er} : Marie-Thérèse née le 1/01/1705 à Botmel (Marroux)

(1) Le domaine congéable était un type de contrat entre propriétaire terrien et exploitant agricole, très fréquent en Basse Bretagne, surtout en Cornouaille et en Trégor.

- Le bailleur qualifié de foncier possède les terres ainsi que les arbres des espèces nobles (hêtres, chênes...).

- Le fermier dit domanier (ou colon) est propriétaire des édifices et superficies : bâtiments, fossés et talus, ainsi que les arbres non nobles (saules, noisetiers...).

Un bail est signé pour une durée de 9 ans et donne lieu au versement d'une commission. Le domanier verse chaque année à la St Michel une rente fixe dit "convenancière" au foncier. lorsque le foncier veut congédier le domanier, il doit faire réaliser une estimation (renable) des édifices et superficies matérialisée par un acte de mesurage et prisage. La somme estimée doit alors être remboursée par le foncier au moment du congément.

décédée le 20 mars 1774 à Botmel épouse le 29/01/1725 à Botmel Maître Jan Vauchel greffier à Botmel dont postérité

2^e : Fleury née à Duault qui épouse maître Yves Le Coguiéc le 12/09/1729 à Duault dont postérité

3^e : Françoise née le 3/04/1723 à Botmel (Marroux) décédée en 1793 à Bulat-Pestivien épouse le 11/09/1740 à Pestivien Joseph Le Graët dont postérité. C'est la femme dont le nom est gravé sur la pierre tombale.

4^e : Joseph qui suit en IV.



Tombe de Françoise De La Fargue

IV. Joseph né le 11 février 1719 à Botmel. Il habite à Quimperlé en 1748 et épouse le 6 mai 1748 à Saint-Colomban :

- Première noce, Marie Jacquette Enu fille Sieur André Enu et Demoiselle Catherine Boni.

- Seconde noce, vers 1756 Demoiselle Marie Françoise Oliviero.

A Plouay il est employé aux devoirs (fonctionnaire ?) lors de son décès le 12/10/1762.

Du premier lit :

1^{er} : Marie Josèphe épouse le 3/08/1772 à Quintin Joseph Claude Le Coguiéc dont postérité

2^e : Jean Julien qui suit en V.

Du second lit, 3 enfants qui décéderont peu après leurs naissances.

V. Jean Julien né le 11/03/1750 à Quimperlé et épouse le 1^{er} janvier 1773 à Botmel Demoiselle Marguerite Merle, fille de Jean et Demoiselle Bertranne Le Roy de Callac. Il est cité comme gendarme à Callac le 30 ventose an 02 (20 mars 1794). Il décède le 16 mai 1811 à Callac. Ses enfants dont :

1^{er} : Marie Thérèse née le 17 février 1774 à Botmel et décède le 19 octobre 1836 à Saint-

Mayeux. Elle épouse le 19 octobre 1802 à Callac Simon Le Bouédec fils de François et Louise Moy.

2^e : Yves Pierre né le 11 juillet 1776 à Botmel et épouse en 1799 à Botmel Marie Françoise Le Bonhomme fille François et Marie Louise Pinson. Il est maire de Callac de 1828 à 1837 année de son décès.

3^e : Joseph François né le 10 janvier 1779 à Botmel épouse le 18 août 1806 à Loudéac Jeanne Marie Mauduit de Lignol fille de Thomas et Jeanne Marie Kerpaen.

4^e : Jean Marie qui suit en VI.

5^e : Julien Marie qui suit en VI bis.

VI. Jean Marie est receveur des contributions directes à Callac. Il épouse Anne Joseph Lostie De Kerhors fille de François et Anne Furic De Kerguifinant. Cette branche de la famille De La Fargue héritera du manoir et des terres de Kerauffret en Maël Pestivien par son alliance avec la famille Lostie de Kerhors propriétaire par acquêt (bien acquis au cours du mariage et appartenant aux deux époux) de cette ancienne seigneurie.

VII. Adolphe-Joseph Marie né le 4 juin 1813 à Plougonver, capi-

taine au long cours, épouse le 24 août 1848 à Lanvollon Anne-Marie Sallou fille de Jean-Marie et Marie Yvonne Lostie De Kerhors.

VIII. Adolphe né à Lanvollon et décédé en 1955 à Lanvollon épouse Françoise Corbel. Enfants dont :

1^{er} : Adolphe qui suit en IV

2^e : Maurice né à Lanvollon en 1898, épouse 1^{re} Hélène Trévidic ; 2^e Jeanne Coignart

3^e : Françoise née à Lanvollon épouse Henri Bourret.

IX. Adolphe né en 1889 à Lanvollon et décède en 1960 épouse Estelle Daniel De Beaupré.

VI bis. Julien Marie né à Botmel le 26 avril 1789 chirurgien aide major (déclinaisons militaires de grade : médecin major, major de 1^{re} classe, de 2nde classe, aide major, sous aide major, jusqu'en 1928 d'un médecin dans l'armée), licencié de l'armée en 1814, puis receveur des contributions indirectes, épouse à Paramé le 21/01/1828 Dame Coralie Martel veuve de Sieur Théodore Noordingt, fille de Jacques Martel, garde général du

parc d'artillerie de l'armée des côtes de Brest, à Rennes et Thérèse Lionnais ou Leonnais.

VII. Jules-Benoit né le 29 novembre 1823 à Pleurtuit, décédé le 9 juin 1899 à Callac, médecin ; épouse Françoise Leguen, fille de Maurice et Zénaïde Gicquel. Enfants dont :

1^{er} : Maurice qui suit (VIII bis)

2^e : Jules qui suit (VIII ter)

3^e : Amélie-Zénaïde née à Callac le 11 septembre 1867 épouse à Callac Pierre-Léon Lafaye fils d'Arnaud et de Marie Nellet Du Cause dont postérité.

4^e : Elisabeth née le 23 novembre 1868 à Callac et décédée en 1939 à Callac ; célibataire.

VIII bis. Maurice-Jules marié le 7 décembre 1860 à Saint-Brieuc et décède en 1926 à Saint-Brieuc épouse Anaïs Guillouet dont :

Juliette née à Saint-Brieuc en 1900 et épouse en 1927 Jean Huet dont postérité

VIII ter. Jules-Edmond Marie né le 25 juillet 1866 à Callac, épouse :

En première noce, à Paimpol le 6 mai 1893, Anna Le Conniat De Kerlégant ;

En seconde noce, en 1910, sa belle-soeur Louise Le Coniat De Kerlegant

Enfants nés du premier lit :

1^{er} : Anne née le 18 décembre 1894 à Saint-Brieuc, épouse à Paimpol en 1921 Louis Huchet Du Guermeur dont postérité.

2^e : Marguerite-Marie née le 20 octobre 1898 à Saint-Brieuc, épouse à Paimpol, en 1926, Yves Lescan Du Plessix dont postérité.

3^e : Yvonne née en 1900 à Saint-Brieuc, épouse en 1921 à Paimpol, Yves Pouhaër, ancien élève de l'école polytechnique dont postérité.

Enfants nés du second lit :

4^e : Marie Thérèse née en 1911 à Paimpol épouse en 1934 Jean Rustuel dont postérité.

5^e : Loïc né en 1916 à Paimpol mort pour la France en Belgique en 1940 croix de guerre.

6^e : Maurice né en 1918 à Paimpol.

7^e : Madeleine née en 1920 à Paimpol épouse en 1945 Auguste Urvoy dont postérité.

J'espère que ce petit sujet permettra d'attirer l'attention sur la pierre tombale de Françoise De

La Fargue afin que celle-ci ne tombe pas dans l'oubli.

Alors si vous avez l'occasion de vous rendre en l'église Notre-Dame de Bulat-Pestivien attardez-vous quelques instants pour la découvrir.

Sources :

-Archives départementales des Côtes d'Armor: séries B et E et Génearmor

-Filiations Bretonnes par Henri Frotier De La Messelière

Jérôme CAOUËN

Pour la petite histoire :

Un disque d'or: Le 6 décembre 1876, le fermier de monsieur Delafargue, médecin à Callac, a trouvé à 40 centimètres de profondeur, en tirant de la tourbe, un disque de 108 grammes d'or (Or provenant probablement d'Irlande), au village de Guern an Floc'h en Maël Pestivien Ce disque, le fermier l'emporta à la maison sans y attacher une grande importance. Le lendemain par les faits du hasard, monsieur Delafargue s'était trouvé à la ferme. Ainsi il put observer la trouvaille qui était plié en quatre

de manière à faire un quart de cercle, et, engagé dans une baguette d'or recourbée en crochet. Ce disque avait été taillé dans une lame d'or de 1 millimètre d'épaisseur, diamètre extérieur 196 millimètres, diamètre intérieur 194 millimètres; le rebord intérieur a été épaissi par un martelage et forme un petit rebord, en double biseau saillant (sûrement afin que cet objet d'ornement ne blessât une partie du corps du porteur). Ce disque fut exposé en 1878 à l'exposition du Trocadéro à Paris; puis exposé dans la collection de Paul du Châtelier (Ancien officier de marine qui à la fin du 19^e siècle a fouillé la plupart des dolmens et tumulus armoricains). en son manoir de Kernuz en Pont Labbé (Finistère) puis acheté, dans les années 1930, par André François Poncet (sous secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts) afin de le conserver au musée des antiquités nationales de Saint Germain en Laye (où il est encore actuellement).

Deux petits lingots de bronze, de forme lenticulaire, ont été trouvés au même endroit. L'un pesait 1 kg 695, l'autre, 1 kg 708.

ROLLAND Jean Paul

état général de la chatellenie de callac en 1739

Le 19 juillet 1739 fut dressé un état général des réparations à faire sur et autours des halles, auditoire, prisons, four banal, moulins et autres chaussées de la chatellenie de Callac ⁽¹⁾. Cet état des lieux sera dressé par le sénéchal de Callac Mathurin François de Ploesquellec ⁽²⁾ à la demande de Monseigneur l'évêque de Nantes (Christophe Louis Turpin de Crisse de Sanzay: 1723-1746) en qualité de Seigneur châtelain de Callac.

Voici donc ce document retranscrit dans son intégralité et sans correction orthographique; entre parenthèses et en italique une tentative d'explication de mots aujourd'hui inusités

Il permettra d'entrevoir l'aspect et la situation de la chatellenie de Callac.

Les Halles

Les murs de la hale sont assez en bon état, à la réserve de quelques endroits où on met les picquets pour ourdir (alonger) les toiles et pour soutenir les planches de ceux qui étalent en dedans, qu'il serait besoin de regarnir avec pierre et mortier et qu'on estime à faire en fournissant le tout la somme de 16 livres.

A la cornière (au coin) du midi au couchant de la dite hale il manque un poteau de 12 pouces

(1) Territoire sur lequel le propriétaire d'un château exerce son pouvoir de commandement, police et justice (le ban). Mais à la fin du Moyen Age : circonscription dans les limites de laquelle un officier royal ou seigneurial, dit chatelain, exerce ses attributions.

(2) Mathurin François de Ploesquellec naît au manoir du Guerneur en Carnoët le 20 août 1694 ; il est le fils de Pierre et de Anne Corentine Alleno et ses parrain et marraine sont respectivement François René de Ploesquellec, recteur de Plusquellec de 1685 à 1710, son oncle, et Mathurine François Le Gonidec.

Il se marie à 21 ans avec la fille du sénéchal de Kergadou en Calanhel, Charlotte Antoinette Soreau dont il aura trois enfants, Charles Hercule en 1717, Mathurin François et Charlotte Julienne, dont postérité. Il accède très rapidement aux plus hautes fonctions administratives du pays en étant nommé subdélégué de l'Intendance de Bretagne, poste qui dépend directement de l'Intendant de Bretagne à Rennes, une sorte de sous-préfet avant la lettre. Dans le même temps, il est nommé sénéchal de Callac, fonction qu'il conservera pendant 20 ans, de 1717 à 1737. Il cesse toute activité à l'âge de 43 ans et décède à Callac en 1758 (<http://lohoujos.perso.cegetel.net/Callac-de-Bretagne/subdel.html>)

(égal 324 cm) en quarré sur 16 pieds (528 cm) de long, ce qu'on estime à faire en fournissant le tout à refaire ce qu'il faudra démolir une somme de 30 livres.

La cloison de planche et la porte qui est sur le cellier du concierge sont toutes dérangées et presque de nulle valeur, nous estimons que pour la remettre en état, fournir tout ce qui y manque de bois se servant des vieilles planches, gons et serrures (serrures) de portes, il convient la somme de 18 livres.

Les étaux sont sur le compte du fermier des hales.

L'auditoire

(Siège de la justice et fief du sénéchal de la seigneurie, situé dans les halles)

L'escalier de l'auditoire toute la maçonnerie que de ce qui est composé de bois est en assez bon état quant à présent et le sera encore pour plusieurs années.

Les terrasses de l'auditoire sont deffaites en plusieurs

endroits, il est très nécessaire de les rétablir et de les enduire de chaux et sable avec une couche au lait (lait de chaux), ce que nous estimons devoir coûter à faire en fournissant le tout la somme de 24 livres.

Les bancs des procureurs et le tablier du greffe (bureau) sont très dérangés, il est nécessité de les réparer et de les appuyer avec des gaules (étais) ou arc-boutants en fer, toutes lesquelles réparations nous estimons devoir coûter une somme de 15 livres.

La cloison qui sépare l'auditoire de la chambre du conseil, est de nulle valeur; il faudra refaire à neuf également la porte de menuiserie, serrure, loquets et garniture de fer, ce que nous estimons devoir coûter à faire et fournir la somme de 26 livres.

A la grande fenêtre du midi de l'auditoire il n'y a ni volets ni abavan (abat-vent) ce qui cause un grand dégat dans le plancher par les eaux pluviales que le vent y jette, il est très nécessaire d'y faire un grand chassis dormant d'épaisseur convenable pour y attacher des volets qui

s'ouvriront en dehors, avec de bons crochets pour les tenir fermés en dedans et sur l'extérieur lorsqu'ils seront ouverts, dont les montants seront de 7 pieds et demi de long afin de pouvoir être enchassés et attachés par les deux bouts contre les poutres, ce que nous estimons coûter à faire compris les garnitures de bois et refaire ce qu'il faudra démolir, la somme de 18 livres.

Les jalousies (persiennes formées d'une série de planchettes enfilées sur des chaînettes et dont l'angle peut être modifié) et les vitres des 5 lucarnes qui éclairent l'auditoire et la chambre du conseil sont de nulle valeur, à la réserve de deux chassis dormant qui pourront encore servir en les réparant, il convient pour les vitres les dites lucarnes de les garnir de vergettes de fer et faire les jalousies et les mettre en place une somme de 45 livres.

La Prison

La couverture de la prison est en indigence (besoin) de réparation il l'a faudra réparer, et garnir les fêtiaux de chaux et sablé

et armer les bouts de la dite couverture ce qui nous estimons pouvoir coûter 30 livres.

Les murs de la prison ont grand besoin d'être garnis de chaux et sablé en dehors avec éclats de ri ?

L'écoulement des eaux a creusé au dessous du fondement, tout le long de la longère du levant, il sera très nécessaire d'y jeter de la terre de la hauteur au moins de deux pieds vers le mur en rabaissant vers la place sur la quelle terre il faudra paver de pierres pour faire soigner l'écoulement des eaux, du mur, de la distance au moins de quatre pieds sur toute la longueur de la prison qui est de vingt et un pieds. Toutes lesquelles réparations faire et fournir nous estimons la somme de 60 livres.

Il faut des volets et le travers d'en bas dans la fenêtre à la prison les deux montants et le travers d'en haut de la quarrée pourront fournir avec deux loquets et deux crampons de fer la somme de 6 livres.

Toutes les doublures (deux types de structures pour appli-

quer différent traitement selon les sanctions) de la prison sont en très bon état quoique non garainées (?).

A la première grille de la fenêtre de la chambre de la prison, il manque un barreau de trois pieds six pouces de longueur sur treize à quatorze lignes en quarré, qui sera coulé en plomb dans les pierres. La grille qui est en dehors est aussy très mauvaise pour une moitié seulement qui parroit avoir été mangée par les égouts ou par les urines qu'on jette dehors par la fenêtre de la chambre du geolier qui est diamétralement posée au dessus de la dite grille, et qui causera toujours dommage considérable à cette grille quelque forte qu'on la puisse mettre; pour mettre la barre en place et faire une grille à neuf en dehors qui sera cambrée et du poids au moins deux cens livres de fer d'Espagne, nous estimons qu'il en pourra couter en y employant la vieille grille la somme de 150 livres.

La porte du cachot de nulle valeur, il la faut refaire à neuf avec du bois de deux pouces d'épaisseur au moins avec de bonnes pentures et des cloux qui

seront rivés tout sur les pentures que sur la porte avec une serrure à double fond bien cramponnée (fixée) ce que nous estimons à faire, comprise la vieille ferraille, la somme de 36 livres.

La penture au bas de la porte de la chambre du geolier est rompue, il la faut refaire et rattacher, ce que nous estimons 15 sols.

La fenêtre au nord de la chambre de la geolle ne vaut rien du tout, il en faut une neuve ce qui pourra couter compris les restes, loquets et crampons pour la somme de 6 livres.

Four banal

(Appartenant au seigneur et mis à disposition des habitants moyennant finance)

Le four banal est en assez bon état à la réserve du manteau de cheminée qui parroit dérangé dessus les bouts et des scourges dans lesquels en dérangements on a fourré des coins de bois; il est très nécessaire d'y remédier pour faire rapprocher les scourges à chaque bout du man-

teau attendu qu'il soutient tout le tuyau de la cheminée, raccomoder l'orbe (niche) du jour an devant de la plateforme et refaire le tuyau ce que nous estimons pouvoir couter 18 livres.

Les moulins

Le moulin Blandelet de la ville de Callac au bout du levant de la longère du midy, il y a environ une toise (environ un mètre quatre vingt dix) de mur de deffait en dedans, qu'il est nécessaire de rétablir pour éviter la mine de la longère également qu'une autre toise des massonneries à faire au bout du couchant de la longère du nord, pour lesquels rétablissements, compris les pierres et mortier il en pourra coûter 18 livres.

La grande porte d'entrée avec les deux quenouilles (piliers) et le seuil de porte sont de nulle valeur; il est nécessaire de les faire neuff. Le ragoulin (?) composant le dessus de la porte servira, il faudra aussy une cerrure sur la porte qui au surplus pourra être faite sur bourdons ou piveau comme l'ancienne ce que nous estimons la somme de 24 livres.

La petite porte donnant sur la chaussée est aussy très mauvaise, il faudra la réparer avec ce qu'on pourra tirer de bon de la vieille grande porte ce que nous estimons pourra coûter 3 livres.

A l'escalier pour monter du moulin sur la chaussée il manque trois marches de pierre de taille. Dans les places de trois autres qui sont très usées, et la rampe du coté de la ville est entièrement démolie, et il faut rétablir des marches de pierre de taille comme l'autre, ce qui nous estimons pouvoir coûter à faire et fournir la somme de 26 livres.

Les canaux et les bondes (pièce de bois servant à obstruer le canal ou le bief) où petites écluses appartiennent au meunier également que les tournants, moulants (volume d'eau nécessaire pour faire tourner un moulin) et autres ustensiles du moulin, aussy il n'en sera pas ici question.

Le talut de la chaussée du coté et endroit du moulin a besoin d'être réparé de neuff ce que nous estimons pouvoir coûter 15 livres.

Les grandes écluses sont présentement en assez bon état à la réserve du chapeau (pièce de bois posée horizontalement à la partie supérieure) qui est rompu, il est absolument nécessaire de mettre un autre dans la place ce que nous estimons 12 livres.

Le pont est quant-à présent en assez bon état.

La chaussée a grand besoin d'être corroyée (mise en place de terre argileuse très compact servant à rendre étanche) depuis l'un bout jusqu'à l'autre de trois pieds de largeur sur toute la profondeur de la chaussée, ce que nous estimons à faire la somme 300 livres.

Il faudra aussy recharger la chaussée d'environ un pied et demi de hauteur sur toute la longueur dans le milieu du cailloutage autant qu'on pourra, ce que nous estimons la somme de 250 livres.

Il faudra redresser le talut de la chaussée vers l'eau en ce qui est défait également celluy qui prend depuis le glassix (glacis : pente donnée pour l'écoulement de l'eau) de la grande écluse

jusqu'au coin du pré qui est au dessous de la chaussée qui est d'environ huit toises de longueur sur toute la hauteur, ce que nous estimons faire et fournir la somme de 100 livres.

Le moulin du Plessix

Ce moulin est par renable (inventaire) avec le meunier, le seigneur est tenu de fournir les bois seulement, à le meunier l'oeuvre de main le boisage des bondes, canaux et autres ustensiles de bois du dit moulin n'ont besoin d'aucune réparation quant-à présent et serviront encore quelques années.

La petite porte du moulin a besoin d'être raccommodee, en y adjoutant deux planches ; il faut remettre la fenêtre du pignon vers l'eau en place, et y mettre un loquet de bois ce que nous estimons 4 livres.

L'escalier de pierre pour monter du moulin sur la chaussée est composé de huit marches, desquelles il n'y a que quatre qui puissent servir il faudra quatre autres, refaire les façades nous estimons à faire et fournir 24 livres.

Les grandes écluses regardent le seigneur et sont en état de servir pour bien des années, il faudra seulement les relevés les deux coins de sa garniture afin d'arrêter la grande quantité d'eau qui se dérobe par ces endroits, ce que nous estimons pouvoir coûter la somme de 15 livres.

Il faudra corroyer la chaussée dans toute sa longueur de la largeur de trois pieds sur toute la profondeur de la dite chaussée, ce que nous estimons à faire la somme de 200 livres.

Il faudra pareillement recharger la chaussée dans le milieu d'un demi-pied au moins, au dessus du rebord vers l'eau de la chaussée, talut à neuff, deux endroits qui sont défait par les inondations du coté des prés, et redresser et ajuster le rebord de pierre qui est vers l'eau ce que nous estimons à faire et fournir la somme de 250 livres.

Le moulin de Kerdrequen

Les grandes portes du moulin est de nulle valeur également

que la petite porte vers la chaussée, cette dernière pourra être accommodée de ce qu'on pourra trouver de meilleur dans la grande porte, lesquelles seront faites sur bourdons (?) ou piveaux comme les anciennes, ce que nous estimons à faire et fournir la somme de 18 livres.

Les grandes écluses pourront servir pour quelques années, mais il les faut relever pour corroyer sous la solle (niveau inférieur de l'écluse) et dans les coins ce que nous estimons à faire la somme de 15 livres.

La chaussée à prendre au bout du pont à très grand besoin d'être taluée (talutée : inclinaison donnée aux parements de la chaussée (digue) pour l'asseoir solidement) du coté du moulin sur la longueur de douze toises de Bretagne et sur toute la hauteur de la chaussée, ce que nous estimons à faire et recharger la somme de 144 livres.

Le pont a grand besoin d'être raccommodee ce qui pourra être fait par le moyen d'une poutre d'augmentation et quelques pièces de careau (pièce servant au pavage), il y manque aussy deux garde-corps ce que nous estimons faire et fournir la somme de 75 livres.

Le moulin de La Villeneuve

Le pignon vers l'eau est en très mauvaise état et en grand danger d'écraser les tournants, il est absolument nécessaire de le rétablir et refaire à neuf depuis ces fondements sur trois pieds et demi d'épaisseur jusqu'à la hauteur de la plateforme, auquel endroit sera réduit à trois pieds par un retranchement en dedans de six pouces à l'endroit de la plateforme, et jusqu'au même endroit sera bâti à chaux et sable, et les surplus conduit à pierres et mortier, dans lequel pignon sera faite une fenêtre à avoine d'un pied de hauteur sur huit pouces de large, ce que nous estimons faire et fournir la somme de 400 livres.

La maison du moulin n'est du tout pas doublée, et il ne parroit pas qu'elle l'ait été en aucun temps. Les deux fenêtres qui éclairent le moulin sont sans fermetures il en faudra des neuves, ce que nous estimons compris les couplets et loquets de fer 6 livres.

Il sera fait une gole de couroy tout le long (?) du canal qui

conduit l'eau sur les moulins depuis le pont jusqu'à la cornière du pignon, pour éviter la perte des eaux qui ruinent la massonnerie, ce que nous estimons à faire la somme de 50 livres.

Les murs du dit moulin seront chiqués (enduits) tout au tour de chaux et sable avec éclat de pierres et mortiers dans les endroits nécessaires, en dedans la pile (massif de maçonnerie sur lequel reposent les piédroits de la cheminée) de la cheminée était ruinée, sera réhaussée de deux pieds, tout quoy nous estimons faire et fournir 75 livres.

Les grandes écluses et glacis sont en ruine, il les faudra refaire à neuf tout en dedans qu'en dehors de huit pieds de long de chaque coté sur toute la largeur des dites écluses en observant de ne point changer d'hauteur à la solle de radis (sole du radier: fond sur lequel repose l'écluse); les pales des écluses n'auront que huit pouces de hauteur, de peur de faire causer des inondations sur les prés qui sont au dessus et à l'occasion desquelles il y a arrêt du parlement; toutes lesquelles réfections faire et fournir nous estimons qu'il en coûtera 300 livres

Le bois de Marros (Marroux)

Les fossés du tailly de Marros sont de nulle valeur, il les faut relever et réparer à neuf sur la hauteur de cinq pieds, à prendre de la racine du fossé jusqu'au sommet sur trois pieds de largeur par le couronnement ce que nous estimons à faire la somme de 500 livres.

La chaussée du Cozstang qui est sur le compte de la seigneurie est en grande indigence de réparation; elle est à l'entrée de la ville, ou est le passage de Guinguamp à Carhaix et autres villes circonvoisines: cette chaussée étant creusée par le milieu, fait écouler les eaux pluviales des deux bouts du milieu, lesquelles eaux se déchargeant à l'endroit du canal, font bouller (tomber) journellement des terres de cet endroit, ce qui a déjà tellement rétréci cet endroit qu'à peine une charrette chargée y peut passer; il faudra rétablir cet endroit en allongeant le canal de six pieds, auquel il sera mis de bonnes palets (pieux) de bois, talut ensuite pour retenir les terres de la longueur de cinq toises sur toute la hauteur de la

chaussée, et recharger cette chaussée afin que les eaux pluviales n'ayant point d'égouts à pouvoir y ramasser et retenir ce que nous estimons pouvoir coûter 300 livres.

Tout les taluts seront faits à pierre sèche et mousse, et les pavés et glacis seront bien aggrévés (nivelé) de sable et battus avec la hisse (dameuse).

Tel est notre rapport que nous affirmons véritable à nos connoissances et avons été occupés à faire le présent état le temps et le nombre de six jours entiers, fait en conclusion sous notre seing pour être déposé au greffe de la dite juridiction et chatellenie de Callac ce jour 19 juillet 1737.

Sources: Archives départementales des Cotes d'Armor série B193

Jérôme CAOUËN

Notes: Nous demandons aux lecteurs qui connaissent la signification des mots que nous n'avons pu « traduire » de bien vouloir nous informer; ou éventuellement mal « traduit » de nous avertir. Soyez en remercié.

OS dans un mur à BOURBRIAC

Il existe, en plein milieu du bourg de Bourbriac, une propriété ceinte de murs en pierres sur lesquels on peut encore voir quelques os d'animaux fixés dedans.

Evidemment, la propriétaire, depuis de nombreuses années, se pose la question de leur utilité. Ils sont disposés sur trois rangs, sur une longueur de quatre mètres, pour les plus bas à une soixantaine de centimètres du sol, les seconds disposés en quinconce à environ un mètre et le troisième à cent trente centimètres. Evidemment ils ne sont plus tous présents.

Sa seule réponse lui venait de sa mère qui lui avait expliqué que cette pratique était opérée afin de définir la mitoyenneté du mur.

En fait, il s'agit d'une pratique courante en Bretagne, aux 17^e et 18^e et XIX^e siècles. On en trouve encore à Guingamp, Lanvollon, Pléné Jugon, Canihuel, également dans les pays de vigne, en Suisse romande... Ceux sont soit: des os

de porcs, de veaux, de moutons. Ils servaient soit: de tuteurs à la vigne, aux arbres fruitiers, aux rosiers... qui poussaient au pied du mur.

On en trouve assez souvent dans le parement intérieur des murs qui enclosent des demeures respectables (maisons cossus, presbytères...) parfois dans les murs de maisons. Si, par hasard, lors de travaux, on retrouve à l'intérieur d'une maison, ils nous indiquent qu'il s'agit, à une autre époque, d'un mur extérieur.

En droit immobilier, l'os dans le mur est ce que l'on appelle une présomption de preuve pour savoir à qui appartient un mur mitoyen (on ne peut tuteurer que sur un mur qui nous appartient).

Le choix des os n'a rien d'énigmatique, c'est tout simplement qu'ils mettent longtemps à disparaître, plus longtemps que le bois et préférés au métal qui rouille et laisse des traces inesthétiques. En fait cela correspond à une utilisation de bon sens des os.

Depuis quand sont ils dans ce mur? D'après le témoignage de la propriétaire qui le tient de sa mère, il remonte à plus de cent ans. Donc on peut penser que ces os sont là depuis 150, 200 ou 300 ans! Une étude sur la construction des habitations environnantes nous donnerait une échelle de grandeur.

Dans d'autres endroits on les retrouve mais l'intervalle est plus grand; ils servaient à attacher un fil afin de mettre les écheveaux de chanvre à sécher.

Egalement sous une autre forme, les têtes (appelées épiphyses) de l'os ont été coupées; fixé dans le mur, il servait de drain contre l'humidité.

Les os (le plus souvent de mouton) servaient également de goujons, un lien entre les pierres lors de la construction de nos cathédrales et églises. Il n'est pas rare lors de dépose ou de dégâts de tempête de flèches d'édifice religieux de retrouver ces os qui sont maintenant remplacés par des tiges en fer inoxydable.

Jean Paul ROLLAND



Les os dans le mur sont délavés et rongés par les intempéries et le temps qu'il est difficile de les distinguer, un peu comme par mimétisme pour se faire discrets.